



MICROFICHE N°

30720

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

CND 1931

RESSOURCES DU DOMAINE VALENTIN
do
L'U.R.D. de MOUSSE
Note
Juillet 1969 D/P... n° 601

REPUBLICAINE
SECURITE D'ETAT AU PLAN DE
A L'INDUSTRIE
DIRECTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE
REGION DES RIVES

GOUVERNEMENT DE KAZAKHSTAN
Délégation de THALIA



Exploitation des Ressources du Domaine Forestier
de l'U.R.S.S. de KAZAKHSTAN



NOTE

II. P.P.A.

Page

1. Ressources forestières et pastorales	4
A) Série de l'An I	1
B) Série de l'An II et l'An III	4
C) Ressources non aménagées	6
- Production brute annuelle	7
D) Ressources complémentaires	8
2. Ressources d'intervention et d'exploitation	9
- Dépenses annuelles	11
- Dépenses de main d'œuvre	12
- Tableau de la Production et des résultats économiques	14
- Tableau des Productions complémentaires annuelles	16
- Estimation nominative des ressources complémentaires	
- Pêche	17
- Agriculture	18
- Cane de riz	19
- Récapitulation de l'emploi	20
- Récapitulation globale des ressources du D.F.	21

IV 2.2.1

sur l'exploitation du domaine forestier

inclus dans l'U.S. de Founoun

- 1 -

1. Les ressources forestières et pastorales.

Dans l'U.S. de Founoun, est incluse une superficie de 21.065 ha appartenant au domaine forestier de l'Etat. De cette superficie 8.133 ha ont fait l'objet d'études détaillées d'aménagement sylvo - pastoral, qui intégrant deux séries forestières (Mn Anra I et Kifano al Hamer I) à englober dans les coopérations N° 74 et 75.

1) Série de Mn Anra I (Coop. 75).

Cet aménagement est en cours dès l'année 1965, intéresse 3.253 ha et est basé sur les orientations suivantes:

a) La série forestière est partagée en 65 parcelles groupées dans une suite d'exploitation et une suite de réconstitution couvrant une superficie de 2.541 et 592 ha environ respectivement:

b) Le plan d'aménagement est prévu pour la durée de 20 ans (des 1965 à 1984), pendant laquelle les coupes seront effectuées coulant sur la suite d'exploitation, suivant un décalage adéquat et seront suivies par une période de mise en défens de la durée de 20 ans, tandis que sur la suite de réconstitution est prévue la mise en défens pour la durée de 12 ans, après la réalisation progressive des travaux nécessaires.

.../...

c) L'exploitation pastorale des ressources fourragères en forêt est réalisée sur les différentes parcelles avant et après la période de mise en défens; ce qui entraîne une réduction progressive de la disponibilité fourragère dès la première à la vingtième année, lorsque toutes les parcelles seront en défens; pour être converties aux parcours progressivement à compter de la 21^{ème} année;

d) La répétition de l'aménagement est prévue après la 60^{ème} année de la coupe.

La production en bois estimée dans les études mentionnées atteint 10.450 m³, pour l'ensemble de la série qui correspondait à une valeur globale de 45.575 dinars. Cette valeur, répartie sur la durée de l'aménagement (20 ans), donne une moyenne de 2.284 dinars environ (1955-1964), mais la valeur moyenne correspondant à l'intervalle entre un aménagement et l'autre (60 ans) se réduit en pratique à 570 dinars par an pour l'ensemble de la série et à moins que 100 millions par ha, et par an.

Cependant, en tenant compte que la programmation des coopératives couvre une période de 40 ans, ces valeurs peuvent se considérer doublées, dans le bilan économique affectant cette programmation.

Le potentiel fourrager théorique de la série en discussion se situe autour de 120 unités fourragères en moyenne; sans compter les productions des clairières dont la superficie est estimée à 500 ha environ. Mais le potentiel exploitable dans une année moyenne ne devrait pas dépasser la moitié de la disponibilité fourragère théorique et devrait donc se maintenir autour de 60 U.F., dont l'utilisation devrait s'effectuer pendant 6 mois par an. Mais étant donné que 1 année sur 5 on doit déplorer une disette; qui fait tomber à la moitié les disponibilités fourragères de l'année la production moyenne réellement utilisable devrait se situer autour de $\frac{60 \times 4}{5} + \frac{1}{5} 60 = 54$ unités fourragères/ha.

Il faut cependant tenir compte que à cause de la mise en défens des parcelles aménagées pendant les 20 premières années la production fourragère exploitable ne va augmenter progressivement jusqu'à s'établir, pour rester progressivement de la 20^{ème} à la 40^{ème} année.

Par conséquent, pour la durée de 40 ans, on peut compter pratiquement sur un potentiel moyen exploitable de l'ordre de 27 U.F. par ha et de 82.000 U.F. pour l'ensemble de la série (soit la moitié environ de la disponibilité utilisable), qui peut s'assurer comme base de calcul pour la détermination de la charge animale moyenne admissible au cours de la programmation de la coopérative intéressée. En tenant compte que la consommation fourragère moyenne d'une unité ovine se situe autour de 400 U.F. la charge animale moyenne devrait donc atteindre 2,5 kg/in environ (8 kg par tête pour 6 mois) 40 kg tête.

Dans les clairières on pourrait envisager la réalisation de programmes particuliers de création, et d'amélioration des parcours, avec la perspective d'obtenir une production fourragère moyenne de 400 U.F./ha et de 120.000 unités fourragères en total (dépassant de 45 % environ la production totale du sous bois de la série estimée pour les délais de la programmation agricole). Cette production potentielle devrait suivre la même évolution prévue pour l'aménagement de la série et pourrait être envisagée à compter dès la 21^{ème} année. C'est pourquoi dans les délais de la programmation agro-pastorale de la coopérative (40 ans) la production fourragère exploitable dans ces clairières ne devrait pas dépasser une moyenne générale de 60.000 U.F./an. correspondant aux besoins alimentaire de 150 unités ovines.

Le potentiel productif moyen provenant de l'exploitation pastorale de la série de 21 ha peut donc s'estimer sur la base de la production brute de $\frac{82.000 + 60.000}{400} = 355$ unités ovines, dont la valeur s'élève à 3,195 dinars en moyenne par an.

B) Série de Ferra et Ferra I (Coop. 75)

Cette série forestière, déjà délimitée et divisée en parcelles, est à l'étude. Elle couvre une superficie de 4.900 ha et sera incluse dans la coopérative N° 75.

La productivité en bois ^{est} supérieure à celle de la série de Ain Arara, étant estimé que pendant la période de l'aménagement (20 ans) le cubage provenant des coupes devrait atteindre 60.000 m³ environ, soit 3.000 m³ par ha, dont la valeur se situe autour de 4.500 dinars.

Par conséquent la valeur moyenne à l'hectare de la production en bois, en tenant compte de l'intervalle entre un aménagement et l'autre, devrait correspondre à $\frac{95.000 \text{ dinars}}{50 \text{ ans} \times 4.900 \text{ ha}} = 230 \text{ millimes par ha et par an.}$

Cette valeur, rapportée à la période de la programmation agricole de la coopérative (40 ans), devrait permettre cependant de compter sur une production brute moyenne de 460 millimes par ha.

.../...

Le potentiel fourrager de cette série peut s'estimer sur les mêmes bases unitaires considérées pour la série de Ain Anam; et donc les disponibilités fourragères exploitables devraient atteindre $27 \text{ U.P.} \times 4.900 \text{ ha} = 130.000$ unités fourragères en chiffres ronds. ~~Même~~ pour les clairières qui couvrent une superficie de 545 ha environ, le potentiel fourrager réalisable peut se considérer équivalent à celui estimé pour la série de Ain Anam (soit 109.000 U.P. environ en moyenne par an).

Par conséquent le potentiel productif moyen assuré par l'exploitation pastorale de la série en discussion devrait correspondre à la production brute de $130.000 + 109.000 = 239.000$ unités ovines, dont la valeur atteint 5.300 dinars en moyenne ⁴⁰⁰ par an.

2. Superficie des forêts

Les forêts agricoles du Canada forestier qui ne sont pas comprises dans des séries d'aménagement déjà étudiées couvrent une superficie totale de 11,700 ha environ, qui devrait être répartie comme suit entre les différentes catégories indiquées:

Catégories	Superficies nettes de forêts forestier non incluses, (2)		
	(ha)	Superficies	Total
63	1,555	-	1,555
73	6,970	400	5,970
77	1,000	-	1,000
78	150	-	150
79	300 (1)	300 (1)	-
75	545 (1)	545 (1)	-
76	750	60	690
77	1,075	390	725
Total	12,635	1,655	11,050

(1) Superficies englobées dans les délimitations des séries forestières déjà étudiées et analysées des plans d'aménagement.

(2) Y compris les clairières.

Pour cette portion du domaine forestier, le service compétent a fourni pour l'instant des indications approximatives sur la productivité moyenne en bois et en fourrages. Suivant ces indications la production moyenne en bois devrait varier entre 0,4 m³ et 1,5 m³ par ha et par an, tandis que la production fourragère potentielle devrait correspondre à 100 - 120 U.F./ha et celle exploitable devrait se réduire à la moitié, c'est à dire à 50-60 U.F./ha. Par conséquent, les productions forestières et pastorales provenant des portions du domaine attribuées aux différentes coopératives, devrait se situer autour des valeurs globales suivantes:

Valeurs de la P.B. Arzaville							
Coopératives	Exploitation du domaine forestier		De l'exploitation du bois		De l'exploitation pastorale		Totaux
	Bois et landes	Individuels	par ha	Totaux	par ha	Totaux	
69	1.665	-	0,005	40	0,700	1.125	1.165
70	5.970	400	0,070	420	1.265	7.630	8.050
71	1.030	-	0,027	50	0,455	705	755
73	150	-	-	-	-	-	-
74	247	300	-	-	2.670	1.460	1.460
75	-	545	-	-	4.495	2.450	2.450
76	690	60	0,055	10	0,915	615	605
77	725	350	0,070	15	2.125	2.010	2.025
Totaux	11.277	1.655	0,047	535	1.750	16.935	17.470

D. Ressources complémentaires

Les ressources complémentaires qu'on pourra obtenir de l'ensemble du domaine forestier sont constituées par l'exploitation de la gomme (résine de pin), de la sève de résineux (qui couvre, avec une densité très variable, la plupart du sous-bois), destinées à la production de l'essence, et par l'élevage des abeilles.

Dans certains endroits il existe aussi la possibilité d'exploiter une sève d'alfa plus ou moins dispersée.

Ces ressources ont été appréciées par le service forestier sur la base des indications suivantes (voir les normes de valeurs, annexes):

Ressource résineuse: 1 à 4 quintaux de résine par ha et par an; prix aux récolteurs: 0,170 dinars par qle; soit 0,170 à 0,680 par ha et par an;

Sève de résineux: les données de cette ressource étant encore à l'étude du service compétent on s'est limité à exploiter cette production dans une estimation sommaire de sa potentialité.

Agriculture: Production moyenne d'une ruche: 5 kgs de miel et 0,5 kg de cire; superficie moyenne à attribuer à une ruche: 60 à 100 ha; groupements minimum d'élevage: 50 à 100 ruches; valeur moyen de la production d'une ruche: 5 kg x 0,5 dinars = 2,5 dinars pour le miel et 0,5 kg x 1 dinar = 0,5 dinars pour la cire; soit 3 dinars par ruche.

Ressource alfa (disparée): Production moyenne à 1 ha à 2 quintaux à 1 ha; prix payé au récolteur: 0,5 din/qle; valeur moyen de la production à 1 ha: 1 dinars. Les superficies de l'alfa dispersée sont estimées et réduites à des valeurs de sève de densité normale

2. Dépenses d'investissement et d'exploitation

Pour la série forestière de Ain Amara l'étude détaillée des aménagements à prévoir les travaux suivants :

a) Entretien des parcs et des lignes, avec recépage de la végétation tous les 4 ans, entretien du réseau routier et matérialisation des limites des parcelles, qui devraient exiger une dépense globale de 9.700 dinars dans la période de l'aménagement (30 ans); ce qui correspond à une moyenne de 425 dinars par an qu'il faudrait considérer comme une dépense constant pour toute la période de la programmation de la coopérative intéressée; (150 m/ha /an) $\left\{ \begin{array}{l} 11,0 \text{ } 120 \text{ m} \\ 120 \text{ } 30 \text{ m} \end{array} \right.$

b) Travaux d'équipement et de réconstitution, consistant dans l'ouverture de 6,6 km de pistes et dans la plantation de 54.000 plants; destinés à augmenter la densité des arbres sur certaines parcelles dégradées; avec une dépense globale de 17.000 dinars à répartir sur les 30 ans de l'aménagement en raison d'une moyenne de 550 dinars par an.

Les dépenses d'entretien et d'investissement signalées devraient être constituées par les frais de main d'oeuvre en raison de 80 % environ (soit 1.070 dinars en moyenne par an, permettant un emploi de l'ordre de 2.140 journées de travail) et par les frais hors de main d'oeuvre en raison de 20 % (soit 265 dinars en moyenne par an).

Pour les mêmes travaux à effectuer dans la série forestière de Kifano el Amer I, dans l'attente que les études en cours soient achevées, on peut pour l'instant assumer un ordre de grandeur des dépenses nécessaires sur la base de la même proportion moyenne estimée pour la série de Ain Jemra. On aurait ainsi une dépense moyenne par an de 2.015 dinars, dont 740 dinars devraient être absorbés par les travaux d'entretien et 1.275 dinars par les travaux d'équipement. Les frais de main d'oeuvre devraient atteindre 1.600 dinars environ, permettant l'emploi de 3.200 journées de travail par an en moyenne, tandis que les frais hors de main d'oeuvre devraient s'élever à 415 dinars par an environ.

Les travaux d'entretien et d'investissement à réaliser dans la partie du domaine forestier pas encore étudiée jusqu'à présent; ont été considérés dans les dossiers des coopératives 69 - 70 en faisant des coûts, moyens à l'ha basés sur des estimations provisoires, en tenant compte que la situation réelle de certaines zones de cette partie du D.F., ^{qui} sont totalement dégradées, ne présente pas des perspectives raisonnables de reboisement ou d'exploitation pendant la période étudiée (40 ans).

Pour les restantes coopératives, (71-73-76-77) où la situation ne semblait pas demander des travaux urgents, on ne les a pas considérées dans les dossiers en les indiquant, néanmoins dans le tableau suivant, réparties entre P.H.O. et H.H.O.

Coopératives	Superficies du domaine forestier	Dépenses - Annuelles					
		par ha			sur l'ensemble		
		H.H.O.			H.H.O.		
		Hain d'oeuvre	hors de hain	Totales	Hain d'oeuvre	H.H.O.	Totales
69	1.635	0,005	0,020	0,105	140	35	175
70	6.370	1,150	0,035	0,105	950	240	1.190
71	1.030	0,000	0,020	0,100	150	35	105
73	150	0,120	0,030	0,150	20	5	25
76	730	0,030	0,020	0,100	60	15	75
77	1.075	0,120	0,030	0,150	130	30	160
	11.840	0,120	0,030	0,150	1.450	360	1.810

Stipulant que les dépenses de main d'oeuvre devaient permettre d'employer 2.900 journées de travail par an sur l'ensemble du domaine forestier à étudier, qui seraient réparties comme suit entre les différents coopératives

Coopératives	Dépenses de main d'oeuvre (dinars)	journées de travail
69	140	200
70	950	1.900
71	150	300
73	20	40
76	60	120
77	130	260
	1.450	2.900 1/par an

Pour l'exploitation du bois, Service Forestier estime qu'il est nécessaire d'employer en moyenne 1,2 journées de travail de personnel spécialisé par m³ de bois coupé, avec une dépense de 0,720 dinars, en tenant compte que les frais hors de main d'œuvre devraient s'élever à 0,740 dinars par m³.

Etant donné que le prix du bois se situe autour de 1,500 par m³, les bénéfices d'exploitation devraient correspondre à 0,060 dinars par m³.

Suivant ces indications le potentiel productif forestier devrait donc permettre d'obtenir les résultats techniques économiques et sociaux indiqués dans le tableau suivant pour l'ensemble des éléments prévus et pour la durée de 20 ans.

Coop.	Superficie		Productions - estimées			Valeur			F.B.H.O.	Valeur ajoutée	Main d'œuvre		Bénéfices sur 20 ans
	Total en Ha	Boisées en Ha	n3/ha		Total en n3	par Ha		Total en D			C,720/n3	Jours/ha à 0,400	
			sur la Superficie			Total Boisées							
			Total	Boisées									
69	1.665	200	0,320	2,7	533	0,5	4	000	395	405	305	640	20
70	6.370	2.400	0,000	2,3	5.600	1,3	3,5	8.400	4.145	4.255	4.050	6.720	225
71	1.030	450	0,360	1,5	665	0,5	2,2	1.000	490	510	400	000	30
73	150	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
74	3.700	3.233	0,055	9,4	30.450	12,1	14,1	45.675	22.535	23.140	21.925	36.550	1.215
75	5.415	4.900	11,020	12,3	60.000	16,5	16,4	90.000	44.400	45.600	43.200	72.015	2.400
76	750	30	0,100	4,5	135	0,3	6,7	200	100	100	85	160	5
77	1.075	50	0,185	4	200	0,3	4	300	150	150	145	240	5
Total	21.065	11.263	4,630	0,7	97.503	6,95	13	146.375	72.215	74.160	70.290	117.125	3.900

Des données réparties sur la durée des aménagements (20 ans) ont été ajoutées aux valeurs de la production brute, de l'emploi, des frais hors de main d'œuvre et des bénéfices obtenues pour les terres extérieures aux domaines forestier, et figurent donc dans les tableaux de la programmation agricole des premiers 20 ans.

Les frais d'exploitation des ressources fourragères en foin ont été inclus dans celles concernant l'élevage de la coopérative, étant donné que ces ressources seront intégrées à l'exploitation agro-pastorale des terres extérieures aux domaines.

Les frais d'exploitation des activités complémentaires (distillation du sâmarin, cardillette d'alfa, récolte de gomme et apiculture) ont été estimés sur la base des moyennes annuelles suivantes et ont été inclus également dans la programmation des coopératives en tenant compte des potentialités exploitables chaque année.

(Voir tableau à la page 16)

PRODUCTIONS CONFIDENTIELLES ANNUELLES

— 19 —

Ouvr.	Superficie Mettre Ha	Valeur de la production catinée		F.H.H.O.	Valeur Ajoutée		Rendement Journées		Rendement D.
		D	Total		D	Total	D	Total	
69	1.665	0,8	1.375	330	1.015	720	1.440	325	725
70	6.570	0,4	2.550	465	2.065	1.560	3.120	505	505
71	1.030	0,3	300	50	440	95	190	345	345
73	150	-	-	-	-	-	-	-	-
74	3.700	0,7	2.850	570	2.200	435	670	1.015	1.015
75	5.415	0,5	2.915	540	2.375	1.470	2.940	905	905
76	750	0,12	90	25	63	15	30	50	50
77	1.075	0,5	525	55	470	45	90	425	425
TOTAL	21.065	0,5	18.735	2.045	0.740	4.340	8.600	4.400	4.400

**STATION SCOLAIRE DES RECOLTEURS
COMPTABILITE DES MOIS**

--- § ---

1. Rentes de rachat

- Exploitation pour la production d'essence
- Production moyenne de fleurs : entre 1 et 4 qtaux par ha et par an suivant les conditions de la rappe.
- Estimation approximative de la production moyenne dans la différentes zones du domaine forestier attribuées aux coopératives:

Ocup.	Surface de la rappe (estimée) Ha	Production moyenne	
		par Ha qx	Totale qx
69	1.000	0,9	900
70	2.250	1,2	2.700
71	1.100	1,6	1.760
74	2.435	2	4.870
75	2.450	1,5	3.675
76	300	1	293
77	500	1,0	500
10.035		1,5	15.65

Pris moyen payé aux récolteurs : 0,170 /qta, soit 0,170 à 0,600 par ha, et par an (sans compter la distillation):

- Frais de main d'œuvre pour la cueillette et pour le transports 6 qtaux par jour à 500 millimes, soit 65 millimes par qta.
- Frais hors de main d'œuvre pour les transports 150 millimes d'attelage par jour pour 6 qtaux, soit 25 millimes par qta.

II- PROBLEME

- Production exploitable d'une ruche: 0,5 kg de cire et 5 kg de miel (on laisse une réserve importante pour permettre aux abeilles de surmonter les difficultés d'approvisionnement des périodes sèches et sans végétation en floraison).

- Surface moyenne à attribuer à une ruche dans les conditions locales de végétation: 60 à 100 ha, de préférence à proximité des domaines forestiers.

- Groupements minimums d'élevage: 50 à 100 ruches, suivant les conditions de milieu et les perspectives de la ruche en valeur agricole (plantations, périmètres irrigués, fourragères en sec et en irrigué, etc.)

- Valeur moyen de la production d'une ruche:

miel: $5 \text{ Kg} \times 0,5 \text{ dinars} = 2,5 \text{ dinars}$

cire: $0,5 \text{ Kg} \times 1 \text{ Dinar} = 0,5 \text{ dinars}$

Total 3,0 dinars

et pour un groupement: 150 à 300 dinars.

Dans les différentes Coopératives on a hypothésé différentes solutions possibles comme base d'expérimentation et d'étude ultérieure.

CHIFFRE DE PRODUCTION

Production moyenne par arbre : 3,9 Kg de gomme brute par an pendant 4 années, soit 15,6 kg par arbre en total.

- Répartition de la production dans les allocations à répartir sur un nombre d'arbres = $\frac{\text{Total Production}}{0,3}$

(Pour l'Année I 21 % de 3.233 = 669 ha : 0,3 = 2.250 arbres).

- Productions de gomme brute dans les différentes zones du domaine forestier.

Coopératives	Surfaces hectares	Nombre d'arbres en répartition	Production de Gomme Brute en Kg.	
			par an	en 40 ans
69	200 ha (1)	650	255	10.200
70	1.400 " (2)	1.600	633	25.200
71	450 " (1)	1.500	505	20.400
74	3.233 " (2)	2.250	870	34.800
75	4.900 " (2)	3.450	1.340	53.600
76	30 " (1)	100	40	1.600
77	50 " (1)	165	65	2.600
	11.233	9.755	3.910	152.400

(1) Considérés en 100 % en répartition

(2) considérés en 21 % en " sur la base de la Série de l'Année I.

On n'a pas des données raisonnables se référant au prix et aux frais de production de la gomme brute, nette et de l'année.

Des études plus détaillées sont nécessaires de la part du service compétent.

ANNEXE DISPONIBLE : Voir à la Page 6.

RÉCAPITULATION DE L'EMPLOI

L'emploi de main d'œuvre qu'on peut envisager dans les D.F. de l'U.R.D. est donc le suivant :

Pour les investissements et entretien	2.900 μ /an
Pour l'exploitation du bois	5.060 μ /an
Pour l'exploitation des ressources complémentaires	8.600 μ /an
Pour l'élevage	8.675 "
	26.115 μ /an



Dans le tableau suivant est récapitulée la production globale potentielle des ressources forestières selon les différentes tranches d'accrualation et annuelle.

R PARTIALISATION DES RESSOURCES DES DOMAINE PARTICULIERS ENUS DANS LES COOPERATIVES
 127 KUSUMU (Total 40 ans d'exploitation)

- 21 -

- 1 // 1 -

Coop.	Superficie en Dou-Por.				Valeur du Bois en exploitation Potentielle				Ressources complémentaires				T O T A L X			
	Totale nette y compris les clairières	clairières cultivables	Bois de	Reste Ress. etc..	Annuelle	Accumulé à 20 ans	Moyenne Annuelle	Accumulé à la 40 ans	Annuelles	Accumulé à 40 ans	à la 20 ^{ème} Année Bois + Ress. - Coopération	à la 40 ^{ème} Année Bois + Ress. - Coopération	à la 20 ^{ème} Année Bois + Ress. - Coopération	à la 40 ^{ème} Année Bois + Ress. - Coopération	à la 20 ^{ème} Année Bois + Ress. - Coopération	à la 40 ^{ème} Année Bois + Ress. - Coopération
69	1.665	-	200	1.465	40	800	1.125	45.000	1.375	55.000	1.415	20.500	2.500	100.000		
70	6.570	408	1.400	5.570	420	8.400	7.630	305.200	2.530	101.200	2.550	55.000	10.160	400.000		
71	1.030	-	450	1.300	50	1.000	785	31.400	500	20.000	550	11.000	1.205	51.000		
72	150	-	-	150	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
73	3.780	500	3.233	247	2.200	45.675	3.305	132.200	2.050	114.000	5.130	102.600	6.155	246.200		
74	5.415	545	4.900	-	4.800	90.000	5.300	215.200	2.915	116.600	7.415	140.300	8.295	331.000		
75	750	60	30	660	10	200	675	27.000	90	3.600	70	2.000	735	30.500		
76	1.075	390	50	675	15	300	2.810	112.400	525	21.000	505	10.000	3.335	133.000		
Total	21.065	1.655	11.263	8.147	7.315	16.375	21.710	860.400	10.720	431.400	10.075	362.000	32.465	1.299.000		

(Suite)

Coop.	Accumulation Globale des Potentialités à la 40 ^{ème} année (Bois + Elverage + Ress. Coop.)
69	100.000
70	414.000
71	52.400
72	-
73	291.075
74	421.000
75	30.000
76	133.700
Total	1.446.175

FIN

... **24** ...

VUES